

Québec, le 15 mai 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1er étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton et préavis du 8 avril 2025 par le député de Matane-Matapédia concernant le soutien aux carrefours jeunesse-emploi (CJE).

D'abord, le gouvernement reconnaît l'importance d'assurer un financement adéquat aux organismes qui soutiennent les jeunes Québécois, notamment les CJE dont l'expertise n'est plus à démontrer. Comme l'affirme le député de Matane, sa formation politique n'a pas à me convaincre de la nécessité de bien soutenir les CJE et d'exiger que le gouvernement fédéral fasse sa part pour appuyer les mesures d'aide à l'emploi pour les jeunes.

Aucun gouvernement n'en a fait autant pour soutenir les CJE que le gouvernement de la CAQ. En collaboration avec les CJE, des travaux ont eu lieu en 2020 et 2021 afin de revoir leur structure de financement, ce qui a depuis mené à plusieurs bonifications saluées par les CJE. Dans le budget 2024-2025, 21,9 millions de dollars sur trois ans ont été ajoutés afin d'assurer une stabilité du financement des CJE, dont 6,8 millions de dollars sont prévus cette année.

Dans le budget 2025-2026, le gouvernement prévoit aussi 53,5 millions de dollars sur cinq ans afin de maintenir le financement de diverses mesures pour accompagner et soutenir les jeunes. De ce montant, 49 millions de dollars sont prévus pour des initiatives dans le cadre du prochain Plan d'action jeunesse 2025-2030, lequel sera dévoilé au cours de l'année 2025. On prévoit également 4,5 millions de dollars pour maintenir l'offre de projets d'implication sociale s'adressant aux jeunes éloignés du marché du travail et en situation de vulnérabilité qui utilisent les services des carrefours jeunesse-emploi.

Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec a d'ailleurs salué ces investissements. Je l'invite à prendre connaissance du communiqué émis par le Réseau en réaction au Budget 2025-2026, dans lequel leur directeur général affirme : « *En écoutant la voix des jeunes et en agissant concrètement, le gouvernement peut envoyer un message fort : il croit en leur potentiel. C'est une avancée, et le RCJEQ sera au rendez-vous pour faire de ces investissements un levier durable pour toute une génération.* »

Nos actions donnent des résultats et les indicateurs économiques le démontrent. Le taux de chômage chez les jeunes du Québec est nettement inférieur à la moyenne canadienne et le taux d'emploi chez les jeunes du Québec est nettement supérieur à la moyenne canadienne.

En terminant, je tiens à assurer au député de Matane-Matapédia que le gouvernement continuera de soutenir adéquatement les carrefours jeunesse-emploi et je l'invite à être très attentif au prochain Plan d'action jeunesse que dévoilera le gouvernement cette année.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le premier ministre du Québec,



François Legault